

9<sup>e</sup> édition des Bourses d'honneur



# Guide de mise en candidature

ORGANISÉ PAR  
Entreprendre (ICI)

**BH** <sup>20</sup>  
**26**  
BOURSES D'HONNEUR

# Table de matières

<b>CONTEXTE</b> .....	3
<b>RÉSULTATS RECHERCHÉS</b> .....	3
<b>PROCESSUS DE SÉLECTION EN ÉTAPES</b> .....	4
A) CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ .....	4
B) DÉPÔT DES CANDIDATURES .....	7
C) CRITÈRES D'ÉVALUATION .....	8
<b>PREMIÈRE ÉTAPE : SOUMISSION DES PROJETS</b> .....	11
<b>DEUXIÈME ÉTAPE : ANNONCE DES 50 FINALISTES ET PITCH</b> .....	11
<b>TROISIÈME ÉTAPE : REMISE DES BOURSES D'HONNEUR</b> .....	12
<b>ÉCHÉANCIER DE L'APPEL DE CANDIDATURES</b> .....	13
<b>QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES (FAQ)</b> .....	14

# 1 CONTEXTE

Afin d'enrichir l'offre de financement traditionnel et de stimuler l'entrepreneuriat au Québec, Entreprendre ici collabore avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) pour offrir cette année **24 Bourses d'honneur d'une valeur pouvant aller jusqu'à 25 000 \$ chacune**. Ces bourses sont exclusivement destinées à des entrepreneurs issus de la diversité ethnoculturelle, porteurs d'un projet entrepreneurial qui vise le développement économique et l'innovation, dans toutes les régions du Québec.

Depuis la création de l'organisme en 2018, c'est un total de **196** entrepreneurs issus de l'immigration, qui ont eu la chance de recevoir une bourse d'Entreprendre ici, amenant le montant total distribué par Entreprendre ici à **4 720 000 \$** en 8 ans.

# 2 RÉSULTATS RECHERCHÉS

Pour l'année 2026, un total de 300 000 \$, sous la forme de **24 Bourses allant jusqu'à 25 000 \$** seront accordées pour soutenir des projets en prédémarrage, démarrage et croissance à travers toutes les régions du Québec.

# 3 PROCESSUS DE SÉLECTION EN ÉTAPES

## A) CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

### **Le demandeur doit :**

- Être issu de l'immigration ou de la minorité visible,
- Être citoyen canadien ou résident permanent ou en possession d'un Certificat de Sélection du Québec (CSQ)<sup>1</sup>,
- Être âgé de 18 ans et plus,
- Détenir à lui seul, ou avec des associés qui répondent également aux critères d'admissibilité, au moins 51% des parts de l'entreprise. Dans le cas d'OBNL, de coopératives ou d'entreprises à économie sociale : la même logique que le 51% d'actionariat s'applique (des pièces justificatives sont demandées lors de la complétion du dossier),
- Soumettre des documents à jour s'il réapplique pour la Bourse.

### **L'entreprise doit :**

- Être inscrite au registraire des entreprises du Québec au plus tard le 15 avril 2026,
- Avoir son siège social au Québec,
- Ne pas être inscrite au Registre des entreprises non

---

<sup>1</sup> Les détenteurs d'un CAQ ne sont pas admissibles.

admissibles aux contrats publics (RENA).

- Pour les projets de repreneuriat : Fournir une preuve de transaction (acte de vente, attestation Repreneuriat Québec, etc.)

## **Les projets non admissibles sont :**

- Les projets à caractère sexuel, religieux ou politique,
- Les projets liés à la drogue illicite ou récréative,
- Les projets de bars ou de discothèques,
- Les demandes multiples au sein de la même entreprise. Une seule demande par numéro d'entreprise du Québec par année est admissible,
- Les lauréats et associés d'un projet d'entreprise ayant remporté une édition précédente des bourses d'honneur en soutien aux entrepreneurs de la diversité ethnoculturelle propulsés par Entreprendre ici.
- Les membres du personnel d'Entreprendre ici, du comité organisateur, les évaluateurs des projets de l'édition en cours et leurs associés.





**Les candidats n'ayant pas respecté un des points suivants seront DISQUALIFIÉS:**

- Utiliser le modèle Excel fourni sur le site internet d'Entreprendre ici pour les projections financières (modèle de Futurpreneur), ou les projections faites avec l'outil Previsio (<https://previsio.ca/>).
- Présenter votre déclaration d'impôts personnelle / entreprise ou déclaration TPS et TVQ pour votre année financière ou vos états financiers pour chaque année d'activité de votre entreprise, jusqu'à 3 ans maximum. Si vous avez moins d'une année d'activité, il n'est pas nécessaire de fournir les états financiers.
- Remplir chacune des sections prévues dans le formulaire.
- Soumettre une candidature uniquement en français.
- Annexer seulement les preuves d'identité admissibles, c'est-à-dire : copie du passeport canadien, copie de la carte de citoyenneté ou copie de la carte de résidence permanente ou copie du certificat de sélection du Québec (CSQ).
- Avoir une preuve du numéro d'entreprise du Québec (NEQ) à la soumission du dossier.

Il est important de noter que les déclarations d'impôts, les déclarations TPS et TVQ, les états financiers et les projections financières seront analysés dès la première étape du processus d'évaluation. Toutefois, il est impératif que toutes les sections du formulaire contiennent une information complète et précise sans aucune référence aux documents sus mentionnés.

## B) DÉPÔT DES CANDIDATURES<sup>2</sup>

Les demandes, rédigées uniquement en français, sont déposées en ligne en remplissant le formulaire de candidature disponible sur le site d'Entreprendre ici à partir du **1er avril 2026 à 16h et jusqu'au 15 mai 2026 à midi**. Ce formulaire devra être accompagné des éléments suivants :

- La déclaration d'impôts personnelle / entreprise ou déclaration TPS et TVQ pour votre année financière ou vos états financiers pour chaque année d'activité de votre entreprise jusqu'à 3 ans maximum ;
- Les projections financières sur 2 ans (utiliser obligatoirement les modèles Previsio ou Futurpreneur proposés sur le site d'Entreprendre ici) ;
- Une preuve de citoyenneté ou de résidence permanente (copie du passeport canadien, copie de la carte de citoyenneté ou copie de la carte de résidence permanente) ou du certificat de sélection du Québec (CSQ) pour le demandeur ou les actionnaires/membres du conseil d'administration dans le cas d'actionariat ou d'une OBNL ;
- Une preuve de NEQ.

Pour vous aider dans l'élaboration de votre plan d'affaires vous pouvez utiliser l'outil gratuit Projet A (<https://projeta.ca/>)

- Merci de bien nommer chaque photo et fichier, de manière descriptive, en indiquant clairement ce qu'il représente : ex. états financiers + nom de l'entreprise
- Scanner les documents à bonne résolution
- Format accepté : PDF uniquement
- Tous les documents doivent être téléversés en français

---

<sup>2</sup> Seuls les documents mentionnés dans cette section seront utilisés pour l'évaluation du projet.

## C) CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

CRITÈRES D'ÉVALUATION	PONDÉRATION
<p><b>Description de l'entreprise</b> <i>entre 1600 et 3300 caractères</i></p> <p>Présentez clairement le produit ou service, la proposition de valeur, un bref historique ainsi que les valeurs, la mission et la vision de votre entreprise et dressez un portrait de son secteur d'activité.</p>	<b>5 %</b>
<p><b>Originalité et innovation</b> <i>entre 1000 et 2000 caractères</i></p> <p>Le produit ou service proposé comporte une ou des caractéristiques distinctives qui le rendent original ou innovant par rapport à ce qui existe déjà sur le marché.</p>	<b>10 %</b>
<p><b>Analyse du marché – démonstration des occasions d'affaires</b> <i>entre 3000 et 6000 caractères</i></p> <p>Quelles sont les opportunités d'affaires pour votre entreprise (segments de marché, territoire visé, clientèle ciblée, clients potentiels, tendances du marché, analyse de la concurrence, volume de vente pour la première année, volume de vente attendu pour les années à venir) ?</p>	<b>15 %</b>
<p><b>Plan marketing – stratégie de mise en marché</b> <i>entre 1600 et 3300 caractères</i></p> <p>Quelle est votre proposition de valeur, les avantages concurrentiels, le processus de fixation du prix de vente, les canaux de distribution et actions de promotion et de communication etc. ?</p> <p><b>N.B.</b> Indiquez le bilan marketing pour les entreprises de plus d'un an d'activité.</p>	<b>15 %</b>

CRITÈRES D'ÉVALUATION	PONDÉRATION
<p><b>Plan des opérations</b> <i>entre 2300 et 4500 caractères</i></p> <p>Quelles sont les activités quotidiennes de l'entreprise : le processus de production ou de prestation de service, les activités opérationnelles clés, les ressources nécessaires et les actions déjà réalisées et celles à venir afin d'atteindre vos objectifs d'affaires ?</p> <p>N.B. Indiquez le bilan opérationnel pour les entreprises de plus d'un an d'activité.</p>	<p><b>15 %</b></p>
<p><b>Plan de financement</b> <i>entre 1600 et 3300 caractères</i></p> <p>Quels sont les besoins liés au démarrage ou à la croissance de l'entreprise, les sources de financement à court et moyen terme, les prévisions financières, l'analyse du coût de revient, le prix de vente, le chiffre d'affaires, le bénéfice brut, le bénéfice net et le seuil de rentabilité ?</p> <p>N.B. Indiquez le bilan financier pour les entreprises de plus d'un an d'activité.</p>	<p><b>15 %</b></p>

CRITÈRES D'ÉVALUATION	PONDÉRATION
<p><b>Parcours de l'entrepreneur et de ses associés</b> <i>entre 1000 et 2000 caractères</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles sont vos expériences, connaissances ou compétences liées au domaine d'activité de l'entreprise/projet ?</li> <li>• Quels sont les réseaux et partenaires complémentaires à votre expertise ?</li> </ul> <p>N.B. Indiquez les différents partenaires et/ou collaborateurs et leurs apports respectifs au sein de l'entreprise.</p>	<p><b>10 %</b></p>
<p><b>Pourquoi appliquez-vous aux Bourses d'honneur ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles sont vos motivations et l'impact des Bourses d'honneur pour votre projet / entreprise. Quelles sont les dépenses à couvrir par le montant des Bourses d'honneur ?</li> </ul>	<p><b>10 %</b></p>
<p><b>Appréciation globale du projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les informations présentées sont réalistes.</li> <li>• Le projet semble viable à long terme.</li> </ul>	<p><b>5 %</b></p>

➔ **N.B. Toutes les sections du formulaire doivent obligatoirement être complétées.**

Il est important de noter que les déclarations d'impôts, les déclarations TPS et TVQ, les états financiers et les projections financières seront analysés dès la première étape du processus d'évaluation. Toutefois, il est impératif que toutes les sections du formulaire contiennent une information complète et précise sans aucune référence aux documents sus mentionnés.



## **PREMIÈRE ÉTAPE :** **SOUSSION DES PROJETS**

Soumettez votre projet entre **le 1er avril et le 15 mai 2026 à 12 h** via le formulaire en ligne disponible sur le site d'Entreprendre ici.

Tous les dossiers admissibles seront remis à l'**UQTR** pour la première phase d'évaluation.



## **DEUXIÈME ÉTAPE :** **ANNONCE DES 50 FINALISTES ET PITCH**

Au terme de la première étape de sélection, 50 finalistes seront invités à présenter leur projet aux membres du jury indépendant. La date de cette présentation sera le **20 août 2026** selon un ordre de passage individuel qui leur sera communiqué.

En faisant partie des finalistes, vous aurez à préparer une présentation orale de **10 minutes**, accompagnée d'une période de questions-réponses de **15 minutes** également devant le jury. Le pitch se fera uniquement en français, en format virtuel (un lien de connexion vous sera envoyé par courriel vers le 13 août 2026).

**La présence d'un associé (propriétaire) par projet est obligatoire au pitch.**



## **TROISIÈME ÉTAPE :** **REMISE DES BOURSES D'HONNEUR**

La cérémonie de remise des Bourses d'honneur aura lieu le **24 septembre 2026.**

**La présence d'un représentant par projet est obligatoire à la cérémonie de remise de bourses.**



# 4 ÉCHÉANCIER DE L'APPEL DE CANDIDATURES

DATES	ÉTAPES
<b>1er avril au 15 mai 2026</b> Heure limite : midi	Mise en candidatures
<b>20 avril 2026 de 12h à 13h et 1er mai de 11h à 12h</b>	Session de Questions- Réponses en ligne
<b>18 mai au 30 juillet 2026</b>	Évaluation des dossiers
<b>4 août 2026</b>	Dévoilement des finalistes
<b>20 août 2026</b>	Présentations orales (pitch) devant le Jury indépendant EN VIRTUEL
<b>24 septembre 2026</b>	Cérémonie de remise des 24 Bourses d'honneur

➔ **Veillez noter que pendant la période de soumission, nous ne répondrons à aucune question par rapport aux contenus des applications.**

# 5 QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES (FAQ)

## **1. Quelle forme juridique d'entreprise peut postuler à la Bourse d'honneur ?**

Il n'y a aucune limitation quant à la forme juridique qu'une entreprise doit posséder. La seule condition est d'avoir inscrit le projet au Registraire des entreprises du Québec au plus tard le 15 avril 2026.

## **2. Quels sont les critères de statut obligatoires pour postuler à la Bourse d'honneur ?**

Pour postuler à la Bourse d'honneur, le ou les entrepreneurs doivent avoir le statut de citoyen canadien, de résident permanent, ou détenteur d'un certificat de sélection du Québec (CSQ).

## **3. J'ai postulé à la Bourse, mais je ne peux pas être présent à la soirée de gala. Que faire ?**

La présence de tous les finalistes est obligatoire à la cérémonie de remise de Bourses. En cas de force majeure, prière de désigner un représentant.

## **4. Peut-on déposer le projet à tout moment dans l'année ou seulement à une date précise ?**

Les projets seront acceptés uniquement pendant la période de candidature, soit du **1er avril au 15 mai 2026 à 12 h.**

## **5. Si un des associés n'est pas issu de la diversité ethnoculturelle, peut-on toujours déposer une candidature ?**

Vous devez respecter le critère d'admissibilité exigeant qu'au moins 51% de l'actionnariat/propriété doit être détenu par des personnes faisant partie de la diversité ethnoculturelle.

## **6. On représente un OBNL, combien de personnes doivent représenter la diversité ethnoculturelle ?**

51% des administrateurs doivent être représentés par des entrepreneur.e.s de la diversité ethnoculturelle.

## **7. Le montant de la Bourse est-il flexible ?**

Il s'agit d'une contribution financière non remboursable fixe d'une valeur allant jusqu'à 25 000 \$.

## **8. Le montant de la Bourse est-il imposable ?**

Oui, le montant de la Bourse est imposable. Merci de contacter votre comptable pour plus de précisions.

## **9. Si on n'a pas un plan d'affaires, peut-on quand même postuler ?**

Il n'est pas nécessaire d'avoir un plan d'affaires au préalable. Toutefois, celui-ci vous aidera à compléter le formulaire qui sera disponible en ligne pour le dépôt de votre candidature et qui contiendra des sections relatives notamment à l'étude de marché, le plan de financement, le plan marketing, le plan des opérations (liste non exhaustive).

## **10. J'ai déjà appliqué pour la Bourse, mais je n'ai pas été sélectionné, puis-je réappliquer ?**

Oui, avec un nouveau dépôt de candidature.

## **11. J'ai plus de 35 ans, suis-je éligible ?**

Oui, il n'y a aucune limite d'âge, la bourse est ouverte à tout entrepreneur âgé de 18 ans et plus.

## **12. Quels sont les documents requis pour la soumission du projet ?**

Preuve de statut (résidence permanente, ou citoyenneté, ou certificat de sélection du Québec - CSQ), preuve du numéro d'enregistrement de votre entreprise (NEQ), la déclaration d'impôts personnelle / entreprise ou déclaration TPS et TVQ pour votre année financière ou vos états financiers (jusqu'à 3 ans maximum), vos projections financières sur 2 ans (voir les modèles obligatoires à utiliser sur la page de mise en candidature pour les Bourses), ainsi que le formulaire en ligne dûment rempli.

## **13. Est-ce qu'il y'a un secteur d'activité particulier pour les Bourses ?**

Les Bourses d'honneur sont ouvertes à tous secteurs d'activité, à l'exception des projets à caractère sexuel, politique ou religieux, projets reliés à la drogue illicite ou récréative, projets de bar ou de discothèque.

## **14. Puis-je déposer mon projet en phase de prédémarrage, démarrage ou croissance ?**

Toutes les phases de développement entrepreneuriales sont acceptées du moment où les conditions d'admissibilité sont réunies.

## **15. Est-ce possible de pitcher en anglais ?**

Non. La totalité de la présentation devra se faire uniquement en français.

## **16. À quel moment sont évalués les documents annexés (états financiers, projections financières) ?**

Il est important de noter que les états financiers et les projections financières seront analysés par les membres du jury **dès la première étape du processus d'évaluation.**

